



# Compte rendu du Comité de coordination de la Commission Arc Atlantique

Mercredi 3 mars 2010

- Fundación Galicia Europa, Bruxelles -

Liste des participants: voir le lien suivant: [Consulter la liste](#)

**1- Les priorités de la Commission européenne en matière de politique maritime intégrée et état d'avancement de la réflexion sur la communication atlantique:** Yves Auffret, membre du Cabinet de la Commissaire Damanaki, a présenté les travaux en cours et les futures orientations de la DG Mare, qui reposent sur:

- Le plan d'action lancé fin 2007 au même moment que le Livre Bleu se poursuit: 60 actions sur 65 sont en cours ou déjà achevées: [Plus d'informations](#)

- En novembre 2009, le Conseil européen a donné mandat à la Commission pour poursuivre l'intégration de la Politique Maritime Intégrée (PMI): développement des secteurs et des filières maritimes, développement de la gouvernance maritime dans les États membres et réflexion sur la croissance économique, la dimension environnementale et sociale de la PMI: [Plus d'informations](#)

- Les lignes directrices de la Commission Barroso: poursuivre les d'efforts pour intégrer cette politique: autoroutes de la mer, aménagement spatial maritime, système de surveillance maritime, réseau européen de données scientifiques [Plus d'informations](#) (page 25).

- La stratégie EU 2020 adoptée par le Collège des Commissaires: [Plus d'informations](#)

- Lors de sa prise de fonction, la Commissaire Damanaki s'est fixé deux axes de travail:

- Consolider la PMI en développant ses outils: la planification spatiale maritime, la surveillance maritime européenne (civile et militaire) et la connaissance scientifique de la mer (réseau EMODNET, Atlas maritime, etc.)
- Développement des «zones bleues», c'est-à-dire l'inclusion de la dimension maritime dans les politiques européennes: transport, recherche, relations extérieures, question sociale (protection sociale, formation, reconversion, etc.), lutte contre la piraterie, développement des îles, etc.

Enfin, Yves Auffret a expliqué que l'Arc Atlantique est un espace stratégique dans le cadre de la Politique Maritime Intégrée européenne. La DG Mare accordera une attention toute particulière à l'élaboration d'une communication sur cette espace.

Questions:

**Implication de la PMI dans la stratégie EU 2020 et dans le budget:** devant le Parlement européen, Mme Damanaki s'est engagée à développer un instrument pour soutenir la PMI, sans pour autant préciser s'il s'agira d'un fonds spécifique ou bien s'il sera intégré à d'autres instruments financiers (entre maintenant et 2013 et pour l'après-2013). Elle a également précisé que cet outil restera séparé de l'instrument de financement de la Politique Commune de la Pêche.

---

Commission Arc Atlantique - CRPM

6, rue Saint-Martin  
35700 Rennes (France)

Tél. : + 33 (0)2 99 35 40 60/66- Fax : + 33 (0)2 99 30 24 51 - Email: [fabien.mesclier@crpm.org](mailto:fabien.mesclier@crpm.org)

**Contenu de la Communication atlantique:** Yves Auffret a expliqué que le travail de la Commission n'est pas suffisamment avancé pour donner des orientations sur le contenu de ce document. En revanche, il s'est engagé à soutenir les propositions des Régions.

**Lien entre la PMI et les autres politiques, notamment les futurs outils de coopération:** Yves Auffret a expliqué que la priorité pour la DG Mare est de faire progresser la coordination avec les autres politiques européennes. Un groupe interservices au sein de la Commission réunissant 25 DG a ainsi été créé et Mme Damanaki préside une formation du Collège des Commissaires. Sur la question de la communication atlantique, Luis Cuervo a précisé que la DG Mare travaille main dans la main avec la DG Regio. S'agissant du calendrier, la communication devrait voir le jour en mars 2011.

**2 - Présentation de l'intergroupe «Mer et zones côtières» du Parlement européen:** Après avoir rappelé le rôle essentiel joué par la CRPM dans l'émergence de l'intergroupe, Florent Saint-Martin, assistant parlementaire de Corinne Lepage, en a rappelé les principaux objectifs:

- Coordonner les positions du PE sur la mer: pêche, environnement, industrie, emploi et affaires sociales, budget, etc.
- Faire émerger des thématiques jusque là peu présentes dans les débats parlementaires: question des gardes-côtes, énergies marines, déchets, adaptation au changement climatique, etc.

Il a ensuite évoqué la possibilité d'organiser un séminaire sur les stratégies macro-régionales avec comme objectif de s'interroger sur la reproductibilité du «modèle baltique». Enfin, il a insisté sur la possibilité de donner une dimension parlementaire à la stratégie atlantique.

Jean-Michel Arrivé a souhaité en savoir plus sur la réflexion de l'intergroupe sur les outils de la mise en œuvre de la Politique maritime intégrée (programmes de coopération, politique de cohésion). Pour lui, il conviendrait de s'interroger sur une meilleure coordination et surtout une territorialisation des fonds. Florent Saint-Martin a répondu qu'il intégrerait cette question dans les réflexions de l'intergroupe en précisant toutefois que le Parlement européen n'a pas d'influence sur l'utilisation des recettes du budget européen.

### **3- La mobilisation en faveur de la stratégie intégrée pour l'Arc Atlantique**

#### **A- Bilan d'activités et prochaines étapes de la mobilisation**

**Analyse des programmes opérationnels et identification des acteurs atlantiques** - Rosa Espósito et Juan Gago, Principado de Asturias: Voir le powerpoint: [Présentation des Asturies](#)

**Analyse des réponses aux enquêtes** - Fabien Mesclier: Voir le powerpoint [Les réponses aux enquêtes](#)

**Prochaines étapes de la mobilisation:** Fabien Mesclier a proposé que la Commission Arc Atlantique poursuive son travail de mobilisation politique en renforçant ses liens avec la Commission européenne, le Parlement, le Comité des Régions et les États membres. Par ailleurs, la priorité est désormais de travailler sur le contenu de la stratégie, en identifiant des priorités par thématiques et en réfléchissant aux outils (gouvernance, futures politiques de l'UE).

Rafael Hueso, du Gouvernement basque, a fait part de la rencontre entre le Lehendakari Patxi López et le Ministre espagnol des Affaires Étrangères, M. Moratinos. Au cours de cette rencontre, le Ministre a proposé que la stratégie atlantique soit présentée lors du prochain Conseil Européen du mois de juin, avec comme ambition que le Conseil mandate la Commission pour préparer cette stratégie. En outre, le Ministre a suggéré qu'une rencontre entre les gouvernements des 5 États de l'Arc Atlantique soit organisée en 2011 pour discuter des actions à mener à l'échelle de l'Arc Atlantique. Rafael Hueso a proposé qu'un courrier destiné à M. Moratinos soit rédigé afin qu'il confirme ses engagements. Il a précisé que les Régions seraient associées à cette Conférence. Sa collègue Marta Marín a ajouté qu'il est essentiel d'agir maintenant pour profiter du calendrier très favorable:

présidence espagnole de l'UE, reconnaissance du concept de cohésion territoriale dans le Traité de Lisbonne.

Maria José Rodríguez, pour la Principauté des Asturies, a évoqué l'intervention de Manuel Chaves, Ministre en charge de la politique territoriale du gouvernement espagnol, lors du Bureau politique de la CRPM qui s'est tenu les 15/16 février dernier à Gijón. Celui-ci a également apporté son soutien à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée pour l'Arc Atlantique.

## **B- Discussion sur le contenu de la stratégie**

### *a- Le contenu de la stratégie*

En lien avec la stratégie, Ronan McAdam, de la Région Poitou-Charentes, a rappelé le rôle essentiel de la coopération territoriale. Selon lui, la coopération doit contribuer à la mise en œuvre des politiques européennes. Or, aujourd'hui, il est difficile de mesurer son impact du fait de l'absence d'indicateurs. Il a rappelé l'existence des quatre missions d'expertise réalisées par le programme [Interreg IIIB-Espace atlantique](#) (Eau, sécurité maritime, changement climatique, énergies marines) qui ont permis d'identifier 26 projets stratégiques pour l'espace atlantique.

Revenant sur la question du découpage de l'Atlantique par sous-bassins soulevé dans l'enquête, Jean-Michel Arrivé, de la Région Aquitaine, a reconnu que certaines thématiques exigent d'être envisagées à une échelle plus restreinte que l'espace atlantique dans son ensemble. Pour autant, il a rejeté l'idée d'un découpage *a priori* de l'Arc Atlantique. Selon lui, il importe de mettre en œuvre une gouvernance efficace impliquant les niveaux européens, nationaux et les autorités régionales et locales. En outre, il convient de privilégier la dimension maritime de la stratégie et de se concentrer sur un nombre limité de thématiques. Tout en partageant ce constat, Rafael Hueso a rappelé que certaines problématiques atlantiques sont également de nature terrestre (ex: ferroviaire).

Luis Cuervo, de la DG Mare, a expliqué que l'opinion des États membres sera déterminante lors de l'élaboration de la communication de la Commission européenne sur l'Arc Atlantique. L'approche sera de se focaliser d'une part sur les problématiques générales de l'Arc Atlantique et, d'autre part, sur les problématiques d'espaces spécifiques. La Communication ne rentrera pas dans les détails des actions à développer pour laisser le soin aux États, aux Régions et aux opérateurs économiques de les préciser.

Tamara Guirao, de la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, a présenté les thématiques sur lesquelles travaille la CVAA qui pourraient constituer le volet urbain de la stratégie Arc Atlantique: mobilité urbaine, développement urbain durable (en lien avec la Charte de Leipzig et le Pacte des Maires), la mise en réseau des centres de recherche (projet *Know Cities*) et les relations transatlantiques (jumelage): [Plus d'informations](#)

En guise de synthèse, Christophe Le Foll, de la Région Basse-Normandie, a souligné trois points qui sont ressortis des discussions:

- Subsidiarité/gouvernance: il convient de développer une vision globale de l'Atlantique puis d'identifier les problématiques à l'échelle la plus pertinente.
- Il faut profiter de la conjoncture actuelle favorable pour associer l'ensemble des acteurs.
- Le caractère maritime est prioritaire mais pas exclusif. Par ailleurs, il convient de limiter les thématiques aux enjeux spécifiquement atlantiques.

### *b- Les thématiques prioritaires*

**Le groupe «Transports» de la Commission Arc Atlantique (GTAA):** Rafael Hueso a rappelé les fonctions principales du groupe: veille de l'actualité communautaire, contribution aux débats sur la mobilité urbaine et la révision des RTE-T, préparation d'un projet sur les plateformes logistiques. Enfin, il a rappelé que le GTAA a contribué à l'enquête sur la stratégie atlantique et qu'il poursuivra sa mobilisation en faveur de cette stratégie. Ces différents points seront abordés lors de la prochaine réunion du groupe le 17 mars prochain à Bruxelles.

## Les énergies marines:

- *Présentation de l'étude du RTA sur les énergies marines renouvelables* : Pablo Coto-Millán et Daniel Ruiz Schaefer, respectivement Président et Secrétaire Général du RTA et du CES de Cantabrie ont présenté le contenu de cette étude en cours de finalisation. Elle réalise un état de la situation politique, technique, économique, financière, sociale et environnementale du développement des énergies marines au sein de l'Arc Atlantique. Si cet espace bénéficie d'un réel avantage comparatif dans ce domaine, l'étude pointe notamment des carences en matière de planification stratégique et de cadre juridique, des failles dans la connexion des territoires atlantiques au réseau électrique européen ou un manque de volontarisme politique pour favoriser l'installation de ces énergies.

- *Information sur la mission d'expertise «Energies marines renouvelables»* du programme Interreg IIIB-Espace atlantique: Ronan McAdam a rappelé les principales recommandations formulées dans le document et les projets de coopération prioritaires identifiés: [Interreg IIIB-Espace atlantique](#)

### *c- Synthèse de la discussion sur les priorités de la stratégie et les futures actions à mettre en œuvre*

- Sur la méthode, Jean-Michel Arrivé et Sylvie Couratin ont insisté sur l'importance d'impliquer les politiques dans le débat sur les priorités de la stratégie. L'Assemblée Générale pourrait à ce titre constituer un bon moment d'échange. Ronan McAdam a suggéré de se focaliser sur les objectifs à atteindre, c'est-à-dire de faire émerger des projets stratégiques.

- Les participants ont exprimé leur volonté de limiter le nombre de thématiques abordées par la stratégie. Quatre thèmes prioritaires sont ressortis des discussions:

- La gouvernance;
- La mer: sécurité maritime, pêche, planification, etc.;
- La périphéricité: transport (maritime ou non) ;
- L'avenir (à moyen et long terme): énergies, innovation, économie verte, etc.

- Deux points sont ressortis des discussions: avoir une connaissance plus précise des besoins des territoires atlantiques (notamment par le biais d'indicateurs et de cartographie) et obtenir une vision prospective des enjeux auxquels ces territoires seront confrontés à moyen et long terme. Christophe Le Foll a proposé qu'une réunion soit organisée avec des universités atlantiques et des cartographes (IAAT) afin de mieux cerner ces besoins.

- Le calendrier des prochaines réunions:

- 17 mars: Réunion du groupe Transports de la Commission Arc Atlantique (Bruxelles)
- 15 et 16 avril: Séminaire sur les énergies marines (Santander, Cantabria-Espagne)
- 21 mai: *Maritime Day* - Atelier organisé par la Commission Arc Atlantique (Gijón, Asturias-Espagne): quatre thèmes seront abordés: environnement, changement climatique, transport et gouvernance
- 17-18 juin: Assemblée générale commune Commission Arc Atlantique/CVAA (Rennes, Bretagne-France): l'objectif est d'avoir une discussion politique sur la base d'un document de réflexion